



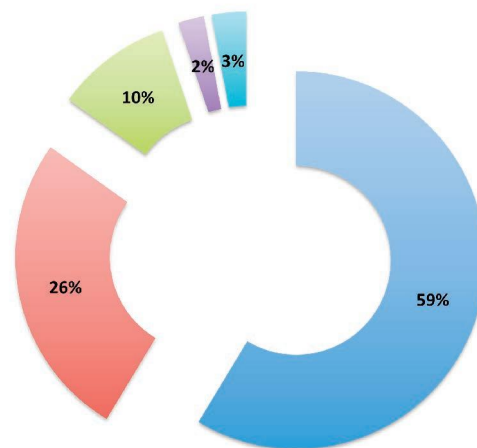


Lors de sa réunion du 15 mars dernier, le conseil municipal de Saint-Florent-sur-Cher a adopté à l'unanimité le compte administratif 2017. Véritable bilan financier de la commune, le compte administratif est un document budgétaire. Il permet d'établir une analyse de sa situation financière et d'apprécier l'écart entre les propositions de dépenses et de recettes adoptées lors du vote du budget primitif et la réalité de leur exécution.

### Le fonctionnement des services publics municipaux

Les recettes réelles de fonctionnement représentent un total de 9,029 M €, et progressent de 4,19 % entre 2016 et 2017. Elles se décomposent de la façon suivante :

	<b>5 295 335,50 €</b> Fiscalité
	<b>2 368 506,60 €</b> Dotations de l'Etat, les subventions et participations
	<b>898 038,75 €</b> Services aux usagers et produits du domaine
	<b>199 995,43 €</b> Remboursements et recettes diverses
	<b>267 240,40 €</b> Excédent



#### • La fiscalité (impôts et taxes) :










5,295 M €, la progression de +3,67 % résulte uniquement de l'évolution des bases d'imposition (notamment les valeurs locatives des habitations et bâtiments) puisque la municipalité a choisi de ne pas modifier les taux d'imposition depuis 2016.

#### • Les dotations de l'État, les subventions et participations :

2,368 M €, en diminution de -3,19 % du fait du désengagement de l'État en général (baisse des dotations et compensations des exonérations fiscales) ainsi que l'impact de la contribution des collectivités au redressement des finances publiques instaurée par l'État en 2014.

● État	2 239,6 K €
● Département	4,0 K €
● Communes	1,7 K €
● CAF	107,8 K €
● Collège	12,5 K €
● Autres	2,8 K €
<b>TOTAL</b>	<b>2 368,5 K €</b>

• **Facturation des services aux usagers** (restauration scolaire, périscolaire, centre de loisirs, médiathèque, location de salles, etc...) et produits du domaine (revenus des loyers) :

	Services généraux (administratifs, techniques, cimetières, ...) et non affectés	70 824,08 €		Famille : crèche Multi-accueil et Relais Assistantes Maternelles	265 185,04 €
	Enseignement : écoles maternelles et primaires, garderie et accueil périscolaire, restaurant	198 868,78 €		Logement	39 570,14 €
	Culture : Médiathèque, Centre Aragon, cinéma, école de musique, salles municipales, patrimoine	115 722,91 €		Aménagements urbains, voirie, espaces verts	20 860,11 €
	Sport et jeunesse : stades, gymnases, dojo, activités jeunesse et accueil ado	46 385,21 €		Action économique : Mission locale, marché local	125 379,01 €
	Interventions sociales et santé : Pôle associations	15 243,47 €		Total	898 038,75 €

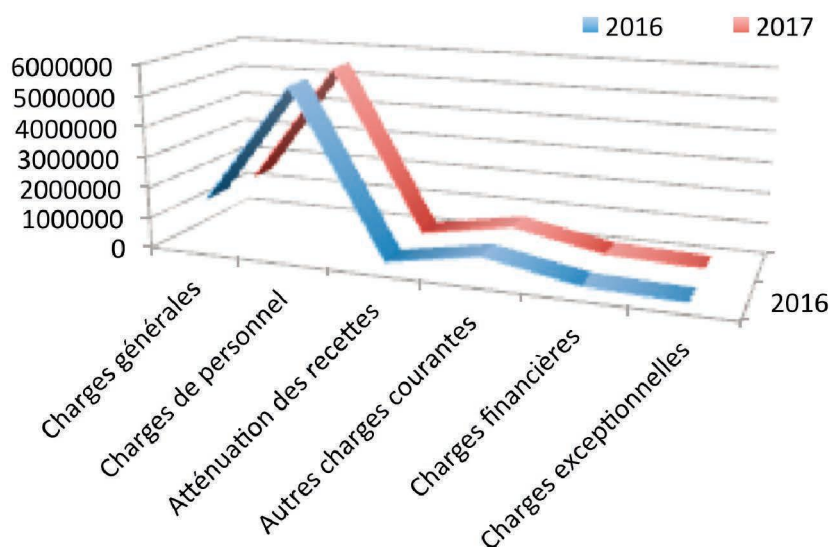
• **Recettes diverses** : 200 K€, dont remboursements d'assurances et divers (170 K€), produits des cessions (23 K€)

• **Excédent reporté** : 267 240,40 €

## Les dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élevèrent à 7,95 M€ et concernent tous les frais nécessaires aux différents services de la commune comme l'entretien de voirie, des bâtiments et des espaces publics, la rémunération et les charges liées au personnel, les contrats de maintenance des équipements, les consommables, ...

Au regard du budget 2016, ces dépenses stagnent à + 0,5% : la rigueur dans la gestion de la commune a pu être maintenue grâce à la collaboration responsable entre les élus et les services qui ont poursuivi leurs efforts.



- Les charges générales de 1,537 M€ diminuent de 0,5% :

	Services généraux (administratifs, techniques, cimetières, ...) et non affectés	329 772,66 €		Interventions sociales et santé : Pôle associations	20 282,60 €
	Sécurité et salubrité publique : Police & incendie	28 284,07 €		Famille : crèche Multi-accueil et Relais Assistantes Maternelles	67 780,72 €
	Enseignement : écoles maternelles et primaires, garderie et accueil périscolaire, restaurant	360 438,42 €		Logement	20 111,72 €
	Culture : Médiathèque, Centre Aragon, cinéma, école de musique, salles municipales, patrimoine	247 154,27 €		Aménagements urbains, voirie, espaces verts	262 599,10 €
	Sport et jeunesse : stades, gymnases, dojo, activités jeunesse et accueil ado	161 081,80 €		Action économique : Mission locale, marché local	11 106,91 €
<b>Total</b>					<b>1537 280,40 €</b>

- Les atténuations de recettes de 129 K€ en progression de + 7,48 % représentent la fiscalité reversée par la commune au titre du fonds de péréquation entre collectivités.

- Les charges de gestion courante sont stables à +0,55% et comprennent :

- o Le contingent incendie versé au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) : 285 832 €,
- o Les subventions de fonctionnement versées aux associations : 205 313 €,
- o Les indemnités des élus : 64 997,26 €,
- o Les contributions aux syndicats intercommunaux s'élevèrent à 61 211,95€ dont :
  - 51 737,50 € pour le Syndicat d'Énergie du Cher (SDE18),
  - 9 262,40 € de cotisation annuelle au Syndicat « Pays de Bourges »,
  - 112,05 € de cotisation année scolaire 2016/2017 pour le Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire (SITS),
  - 100,00 € de contribution annuelle au Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (SICALA du Cher).
- o Le CCAS : 36 500,00 €.

- Les charges liées à la dette de 101 K€ diminuent de 7,52%, signe d'une évolution favorable du taux moyen de la dette.

## Les investissements

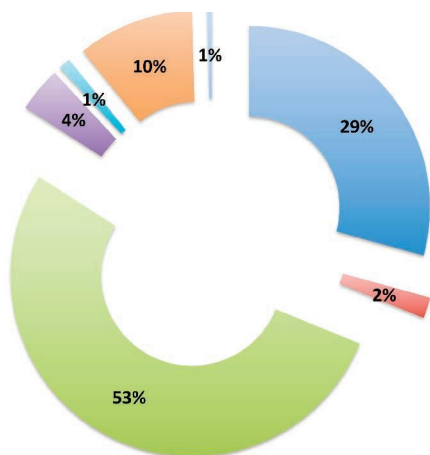
### Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 1,95 million d'euros auxquelles s'ajoutent 808 K€ d'épargne réalisée sur le fonctionnement, soit 2,76 millions de financements au profit des projets communaux :

Ressources externes :	1 513 249,11 €	
Subventions d'investissement	51 749,11 €	●
Emprunts	1 461 500,00 €	●

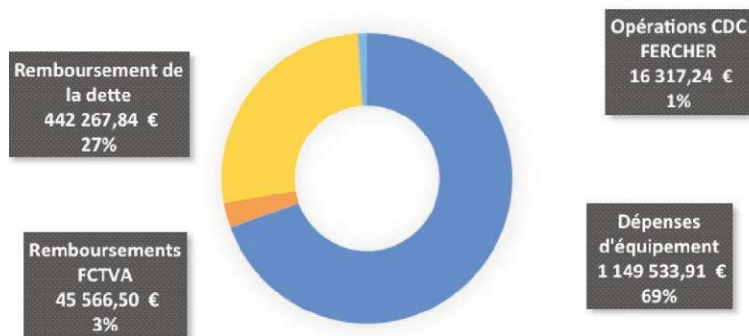
Fonds propres :	439 495,75 €	
FCTVA	110 678,45 €	●
Taxe d'aménagement	29 642,70 €	●
Excédents antérieurs	286 297,03 €	●
Remboursements CDC FERCHER	12 877,57 €	●

<b>TOTAL</b>	<b>1 952 744,86 €</b>	
<b>Epargne d'autofinancement</b>	<b>808 821,84 €</b>	●



### Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement représentent 1,65 million d'euros, en augmentation de 10% par rapport à 2016.



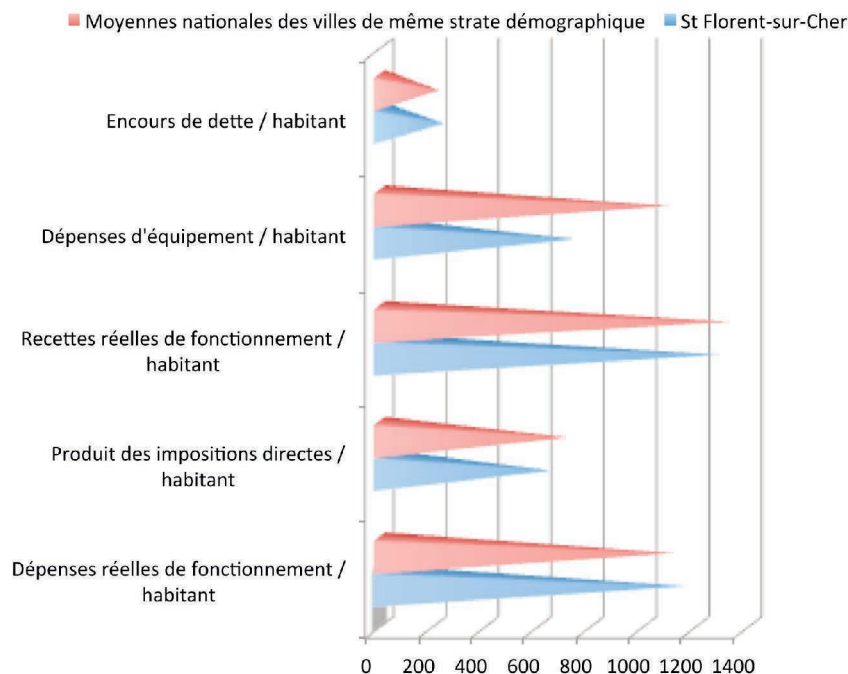
• **Les dépenses d'équipement pour 1,15 million** augmentent de 63% et correspondent à la poursuite des différents chantiers menés par l'équipe municipale, notamment :

- o Travaux de voirie pour 779 K€
- o Bâtiments scolaires pour 252 K€
- o Divers équipements informatiques, techniques et outillage pour les services généraux (60 K€)
- o Equipements culturels pour 34 K€

**TOTAL Dépenses d'équipement 1 149 533,91 €**

• Les annuités de remboursement de la dette qui représentent 27 % des dépenses réelles pour un montant de 442 K€, diminuent de 25 % par rapport à 2016.

## Situation financière générale



La situation financière de la Ville de Saint-Florent-sur-Cher est saine compte tenu d'un niveau de recettes, notamment fiscales, inférieur à la moyenne nationale.

Des efforts sur les dépenses de fonctionnement doivent se poursuivre afin de dégager l'épargne suffisante pour continuer à investir dans les équipements publics.

La solvabilité d'une collectivité est évaluée en fonction de sa capacité de désendettement qui correspond à la durée nécessaire pour rembourser la dette en y consacrant la totalité de l'épargne dégagée.